

NOTRE HISTOIRE

ARCHITECTES & CONSTRUCTEURS

L'histoire d'**Opération'Elles Architecteurs** est la nôtre, celle de deux femmes passionnées d'architecture, **Marie Daillé** et **Charlotte Quessada**, partageant la même vision d'une architecture à la fois fonctionnelle et esthétique.

Diplômées en 2012 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, notre complémentarité s'est révélée dès la création de **CM Architectes**. Après plusieurs années de collaborations fructueuses, nous avons fondé **Opération'Elles Architecteurs** en 2024.

Conscientes des nombreuses difficultés que rencontrent souvent les porteurs de projet tout au long de leur parcours de construction, nous avons choisi de proposer à nos clients une **solution clé en main**.

Notre objectif est simple : offrir une prise en charge complète des projets, de la conception à la réalisation, afin de simplifier le processus pour nos clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Nous avons voulu trouver des solutions innovantes pour surmonter ces défis et garantir une expérience fluide. Notre approche repose sur l'**écoute** et l'**accompagnement**, avec une attention particulière aux besoins spécifiques de chaque client.



Opération'elles Architecteurs est membre de **Les Architecteurs**, le premier réseau national de contractants généraux avec plus de 40 ans d'expérience.

Ce réseau regroupe 400 architectes répartis dans 90 sociétés à travers la France. Grâce à une approche globale de la construction, **Les Architecteurs** offrent à leurs clients une prestation intégrale couvrant toutes les étapes du projet, de la conception à la réalisation.

WWW.LESARCHITECTEURS.COM

ENEZ NOUS VOIR



267 Chemin du Puits de Brunet
13600 La Ciotat

04 42 08 80 91

operation-elles@architecteurs.com



Marie Daillé et Charlotte Quessada
Co-fondatrices d'Opération'elles Architecteurs

Chez **Opération'Elles Architecteurs**, notre promesse est simple : vous rêvez, nous réalisons. Vous n'avez pas à vous préoccuper des aspects techniques ou administratifs, car nous prenons en main l'intégralité de votre projet, garantissant un service personnalisé et de qualité.

WWW.OPERATION-ELLES-ARCHITECTEURS.FR

OPERATION'ELLES[®]
ARCHITECTEURS[®]
LA CIOTAT

NOS SERVICES

ÉTAPE 1 : LA PRISE DE CONTACT

Prenez contact avec nous pour nous expliquer votre projet, sa localité et le budget que vous souhaitez y allouer. Quelques jours plus tard, nous pourrions vous proposer une **visite conseil**, afin de procéder à une première analyse de la faisabilité.

Opération'elles Architecteurs s'occupe de tous types de projets : construction neuve, extension, réhabilitation, rénovation dans tous les secteurs d'activités comme le logement, les bureaux ou le tertiaire.

ÉTAPE 2 : L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Afin de vous proposer un contrat clé en main en accord avec vos besoins, il est indispensable de réaliser une étude préliminaire pour votre projet.

L'étude préliminaire se décompose en 4 phases :

• Phase 1 : L'analyse

Nous réaliserons une analyse réglementaire approfondie et un état des constructions existantes (relevé des constructions si nécessaire).

• Phase 2 : La conception

Nous dessinons votre projet pour répondre à vos demandes. Nous le confronterons à votre budget et vous proposerons des adaptations pour le rendre réalisable. Cette étape cruciale se composera de plusieurs rendez-vous durant lesquels nous co-construirons votre projet.

• Phase 3: L'autorisation d'urbanisme

L'agence d'architecture CM Architectes sera en charge de déposer pour vous une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable) si nécessaire.

• Phase 4 : La conception détaillée

Nous arrêterons définitivement le programme avec vous afin d'établir le coût des travaux. Nous définirons les principes constructifs, déterminerons les surfaces détaillées de tous les éléments du programme et choisirons ensemble les équipements du projet.

Les conclusions de l'étude préliminaire permettront l'élaboration d'un contrat clé en main. Le prix de l'étude préliminaire sera déduit du prix du contrat.

Des études techniques complémentaires (étude de sol ou étude béton, par exemple) devront probablement être réalisées durant cette étape. Notre équipe pourra vous assister dans ces démarches en vous orientant vers nos partenaires.

ÉTAPE 3 : LE CONTRAT CLÉ EN MAIN

Votre projet est désormais finalisé, le budget est fixé, l'autorisation d'urbanisme est obtenue.

PLACE AUX TRAVAUX !

L'architecteur reste votre seul interlocuteur pour un chantier sans stress, sans retard et sans dépassement de budget. Un confort pour vous et une garantie pour votre banque.



GARANTIE DES PRIX



GARANTIE DU SAVOIR-FAIRE
"ARCHITECTE HMONP"



GARANTIE DES DÉLAIS



INTERLOCUTRICE UNIQUE



FOIRE AUX QUESTIONS

QUEL EST LE COÛT D'UNE VISITE CONSEIL ?

La visite conseil est proposée à partir de 360 € TTC. Cette visite permet de faire une première analyse de faisabilité de votre projet.

QUELS SONT LES DÉLAIS DE RÉALISATION D'UN PROJET ?

Les délais varient en fonction de la complexité et de la taille du projet. Nous vous fournirons une estimation des délais lors de la phase de conception, et nous nous engageons à respecter les délais convenus dans notre contrat.

COMMENT PUIS-JE VOUS CONTACTER POUR DÉMARRER UN PROJET ?

Vous pouvez nous contacter par téléphone, par e-mail ou via le formulaire de contact sur notre site internet. Nous serons ravies de planifier une rencontre pour discuter de votre projet.